

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le conseil syndical dûment convoqué le 19 février 2009 s'est réuni en session ordinaire à Saint Laurent de Mure, le 4 mars de l'an deux mille neuf sous la présidence de Monsieur NIVON.

Nombre de membres en exercice : 88 titulaires                      Votants : 65

**PRESENTS :**

- ❶ - Communes en adhésion directe (4)
- ❷ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (14)
- ❸ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (10)
- ❹ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (10)
- ❺ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (11)
- ❻ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (16)

1 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

- . Vu le compte de gestion établi et arrêté par la trésorerie
- . Le compte administratif 2008 et le compte de gestion sont arrêtés comme suit :

	<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>
Dépenses exercice 2008	2 385 789,61	16 685 750,53
Recettes exercice 2008	2 183 413,01	16 907 325,45
Excédent de l'exercice 2008	--	+ 221 574,92
Déficit de l'exercice 2008	- 202 376,60	--
Excédent de clôture		+ 1 121 574,92
Déficit de clôture	- 89 008,41	--

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 10 mars 2009**

**Le Président**  
**M. NIVON**